

Qu'est-ce que l'impératif ?

- On conjugue un verbe à l'**impératif** lorsqu'on souhaite donner un ordre, un conseil, ou exprimer une interdiction.
- L'impératif est conjugué seulement avec trois personnes : 2<sup>ème</sup> personne du singulier, 1<sup>ère</sup> personne du pluriel et 2<sup>ème</sup> personne du pluriel.
- Il n'y a pas de sujet exprimé.

Exemples :

- *finis*            2<sup>ème</sup> personne du singulier
- *finissons*      1<sup>ère</sup> personne du pluriel
- *finissez*        2<sup>ème</sup> personne du pluriel
- Ces verbes sont à l'impératif.
- Le sujet n'est pas exprimé.

Comment se conjuguent les verbes du 2<sup>ème</sup> groupe à l'impératif présent ?

Les verbes du deuxième groupe (tous ceux qui se terminent par -IR et qui à la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel (avec nous) finissent par -issons) à l'**impératif présent** se terminent par : -s, -ons, -ez.

Exemples :

- *Réfléchis !*            se termine par un « s ».
- *Réfléchissons !*      comme au présent, sans sujet.
- *Réfléchissez*        comme au présent, sans sujet.